



**PRÉFET  
DU CANTAL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction Départementale des  
Territoires**

Aurillac, le 11 décembre 2023

**Dossier n° : AE 23.0516**

**Demandeur : PELISSIER Jean-Marc**

**Date d'enregistrement de la demande : 16/11/23**

**Date limite de candidature : 16/02/24**

→ Si à l'issue du délai de quatre mois à compter de la date d'enregistrement de la présente demande et en l'absence de demande concurrente, aucune décision expresse n'a été publiée, l'autorisation est implicitement accordée au demandeur sus-mentionné, en application du code rural. L'affichage de ce bulletin vaudra donc publicité à partir du 16/03/24.

→ Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter

Commune de localisation	Surface demandée (ha)	Propriétaire des biens	Parcelles cadastrales
RIOM-ES-MONTAGNES	2,67	Mairie de Riom-es-Montagne	Section F 265,274,
YDES	2,91	PELISSIER J-Marc	Section ZK 12
VEBRET	6,79	PELISSIER J-Marc	Section ZP 3,
SAIGNES	14,14	PELISSIER J-Marc	Section ZA 222, Section ZB 137,139,
RIOM-ES-MONTAGNES	79,77	TIXERANT J-Paul, Dominique	Section D 6,9,24,28,31,32,36,38,42,49, 55,60,73, 75,76,115,118,123,146,150,151, 152,153,201,237, 238,778,779,792, Section F 81,
RIOM-ES-MONTAGNES	7,43	PELISSIER J-Pierre	Section F 184,191,323,
YDES	2,42	REFOUVELET Richard	Section ZK 15,
SAIGNES	6,24	REFOUVELET Richard	Section A 1339, Section ZA 714,233,
SAIGNES	1,64	MALBEC J-Claude	Section ZA 41
SAIGNES	7,55	DESCOEUR B	Section ZA 37,182, Section ZB 16,54,
SAIGNES	1,07	GODENECHÉ M-C	Section A 825,

Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée.

Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État :

<https://www.cantal.gouv.fr/Action-de-l-Etat/Agriculture/Politique-Fonciere>, dans les rubriques Politiques publiques/Agriculture/Politique foncière